LIVRET 2023

# Classes de neige

## HAUTES ALPES • SAINT MICHEL DE CHAILLOL • LE KALY

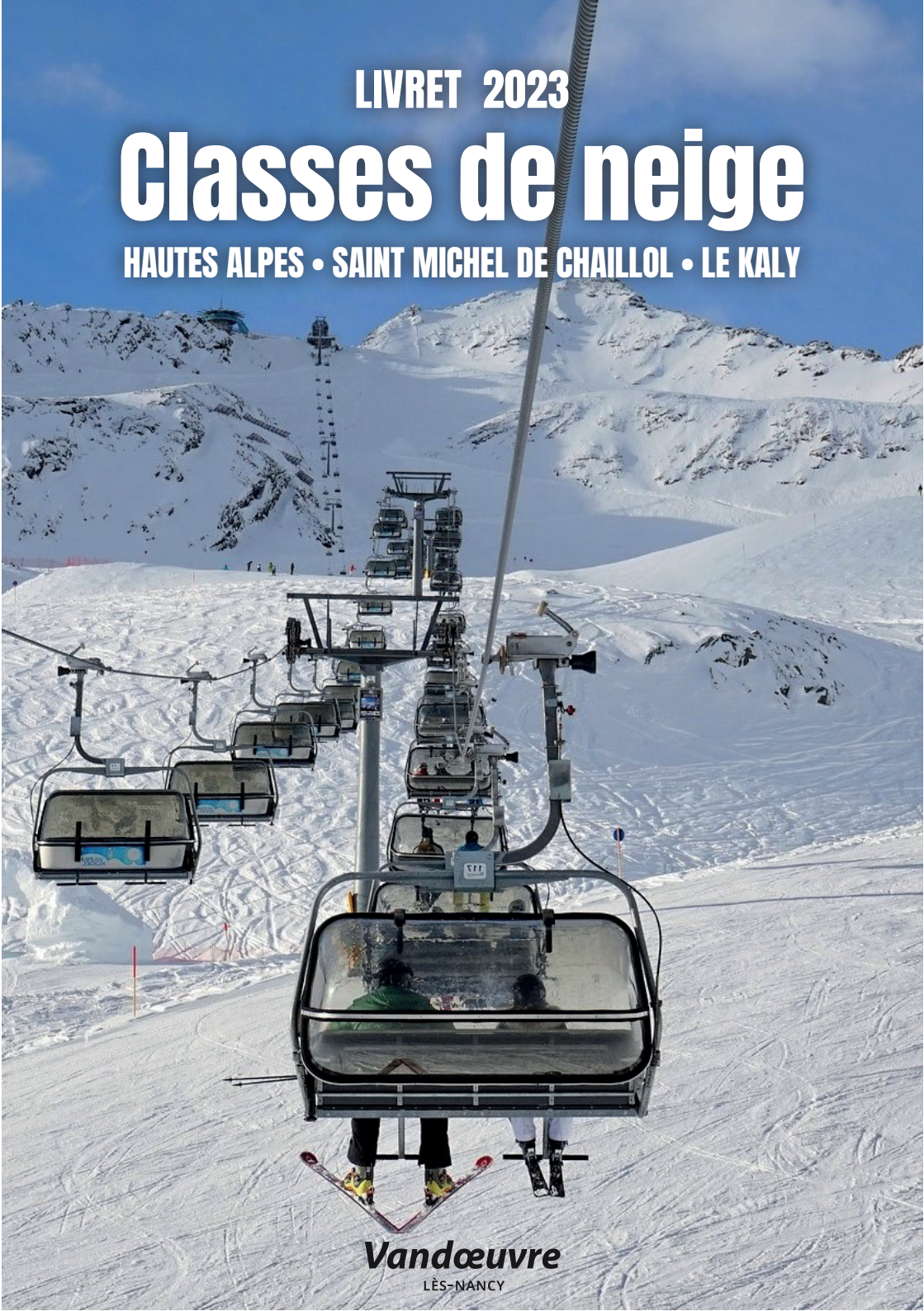

Vandœuvre

LÈS-NANCY

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Vos enfants peuvent partir en classes de neige avec leur école et avec l'aide de la Ville de Vandœuvre pendant l'année scolaire.

J'ai donc le plaisir de vous présenter le livret «classes de neige 2023-2024». Il vous apportera les renseignements pratiques sur l'organisation des séjours et répondra aux questions que vous pourriez vous poser.

Cette année, vos enfants pourront bénéficier d'un séjour dans les Hautes Alpes, à Saint Michel de Chaillol. La municipalité a enrichi l'offre et la qualité du séjour d'une durée de 7 jours, incluant 5 jours d'activités sur place et 2 jours réservés aux trajets Aller/Retour.

La Commune met tout en œuvre pour que chaque enfant puisse vivre des expériences nouvelles, découvrir différents sports d'hiver, partager des temps forts en toute sécurité avec les enseignants et animateurs et profiter pleinement de la montagne.

Je leur souhaite à tous plein d'aventures, de découvertes et un agréable séjour.

Stéphane HABLOT
Maire de Vandœuvre-lès-Nancy

Chers Parents,

Ce livret vous donnera un maximum de renseignements sur l'organisation des classes de neige.

Vous y trouverez :

- Les dates des différents séjours par école,
- Le prêt des vêtements de ski,
- La participation financière des familles,
- Les frais médicaux,
- L'encadrement,
- Informations importantes,
- Le trousseau,
- Les questions pratiques,
- Annexe : fiche d'intention de participation **à compléter, dater, signer et à remettre à l'enseignant(e)** de votre enfant.

# DATES DES SÉJOURS

## École élémentaire Europe Nations du 8 au 14 janvier 2024

**Centre d'accueil**
Centre de vacances Le Kaly
à Saint Michel de Chaillol

**Enseignants accompagnants :**
(Sous réserve de modification)
Mme Marjorie FOSSET
M. Nicolas QUIGNON
Mme Delphine CUNY

## École élémentaire Paul Bert du 14 au 20 janvier 2024

**Centre d'accueil**
Centre de vacances Le Kaly
à Saint Michel de Chaillol

**Enseignants accompagnants :**
(Sous réserve de modification)
M. Laurent BATT
Mme Tatiana MAZOUZ
Mme TRITSCH

## École élémentaire Jean Macé du 11 au 17 février 2024

**Centre d'accueil**
Centre de vacances Le Kaly
à Saint Michel de Chaillol

**Enseignants accompagnants :**
(Sous réserve de modification)
Mme Véronique DOLLAT
Mme Anne-France DALLE-WYSOCKI
Mme Vérane PIQUET N'DOUR

# PRÊT DE VÊTEMENTS DE SKI

Certains vêtements spécifiques pour la pratique du ski (combinaison, pantalon et blouson) peuvent être prêtés par la Ville, dans la limite des stocks disponibles, si vous n'en possédez pas.

Vous pourrez vous présenter à la restauration Brossolette maternelle (près du dépôt), rue de Lisbonne, accompagné de votre enfant aux dates et heures ci-dessous :

| ÉCOLE | PRÊT DE VÊTEMENT | RETOUR DES VÊTEMENTS |
|---|---|---|
| **EUROPE NATIONS**<br>Séjour du 8 au 14/01/2024 | Mercredi 3 janvier 2024 de 14h à 16h | Le mercredi 24 janvier 2024 de 14h à 16h |
| **PAUL BERT**<br>Séjour du 14 au 20/01/2024 | Mercredi 10 janvier 2024 de 14h à 16h | Le mercredi 31 janvier 2024 de 14h à 16h |
| **JEAN MACÉ**<br>Séjour du 11 au 17/02/2024 | Mercredi 7 février 2024 de 14h à 16h | Le mercredi 28 février 2024 de 14h à 16h |

**LES VÊTEMENTS DEVRONT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE RENDUS PROPRES AUX DATES INDIQUÉES**

# PARTICIPATION FINANCIÈRE DES FAMILLES

Les tarifs classes de neige 2023-2024 seront votés en fin d'année par le Conseil Municipal. Pour vous donner une idée du tarif qui vous sera appliqué, ceux de 2022-2023 vous sont communiqués ci-dessous. Il y a généralement très peu d'évolution.

Coût du séjour par enfant facturé à la commune : 581,90 €

| Q.F (Quotient Familial) | PARTICIPATION DES FAMILLES 2023 |
|---|---|
| De 1 à 135 | 87,29 € |
| De 136 à 284 | 98,92 € |
| De 285 à 432 | 110,56 € |
| De 433 à 581 | 122,20 € |
| De 582 à 729 | 139,66 € |
| De 730 à 878 | 168,75 € |
| De 879 à 1026 | 197,85 € |
| De 1027 à 1174 | 232,76 € |
| De 1175 à 1322 | 267,67 € |
| De 1323 à 1474 | 296,77 € |
| Supérieur à 1474 | 331,68 € |
| Non Vandopérien | 494,62 € |

La participation financière demandée aux familles est déterminée par le **Quotient Familial** (QF) calculé par la Caisse des Allocations Familiales.

Sans l'attestation de la CAF sur laquelle est mentionné le montant de votre QF (Quotient Familial), le service des Affaires Scolaires et Périscolaires se verra dans l'obligation de vous facturer le tarif maximum.

Si vous rencontrez des difficultés pour constituer le dossier, le service des Affaires Scolaires et Périscolaires de la Ville de Vandœuvre se tient à votre disposition au 03.83.51.80.46 ou par mail van-enseignement@vandoeuvre.fr

Lorsque 2 enfants de la même famille partent en classes de neige la même année scolaire, la facturation se fera sur 1,5 de participation au lieu de 2 (ex. si une famille se situe sur la tranche de 122,20 € par rapport à son QF, le 1er enfant sera facturé à 122,20 €, le 2ème à : 122,20 / 2 = 61,10 €. Soit 122,20 + 61,10 = 183,30 € pour les 2 enfants).

La participation financière des familles non-vandopériennes est à un tarif unique, sauf pour les familles domiciliées sur la commune de Nancy, pour lesquelles la détermination du montant sera identique à celle des enfants vandopériens, cette commune ayant une convention avec la Ville de Vandœuvre.

Vous recevrez la facture correspondant au séjour de votre enfant 1 à 2 mois après son retour. Elle devra être réglée au Service de Gestion Comptable de Vandœuvre (anciennement la Trésorerie Principale de Vandœuvre).

Il vous est demandé de compléter une fiche d'intention de participation afin d'éviter des dépenses inutiles imputées à la Commune. Ces dépenses sont la plupart du temps dues aux annulations de dernière minute, des désistements quelques jours avant le départ…
Ces séjours sont tout de même facturés à la Ville de Vandœuvre.

# FRAIS MÉDICAUX

En cas de maladie ou d'accident, la Ville se charge de régler les frais médicaux et pharmaceutiques sur place.

Le Service des Affaires Scolaires et périscolaires vous en demandera le remboursement au retour du séjour et vous remettra alors les documents vous permettant le remboursement par votre organisme de Sécurité Sociale.

**Les enfants des familles bénéficiaires de la CMU devront impérativement fournir à l'enseignant, avant le départ, une copie de l'attestation CMU en cours de validité.**

# L'ENCADREMENT

Outre les enseignants, des animateurs sont affectés à chaque classe selon le nombre d'enfants.

Le rôle de ces animateurs est de prendre en charge les enfants en dehors des heures de classe, de veiller à leur sécurité et d'organiser les loisirs en accord avec les enseignants.

L'apprentissage du ski relève de la compétence des moniteurs de ski, diplômés de l'École du Ski Français.

Enfin, un aide-sanitaire est présent dans l'équipe d'encadrement.

# INFORMATIONS IMPORTANTES

Evitez de donner à votre enfant des objets de valeur. Les risques de perte sont réels et les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables des détériorations, pertes ou vols éventuels.

**MÉDICAMENTS** : Ils doivent être remis à l'enseignant de la classe, avec l'ordonnance médicale et la posologie avant le départ.

**LUNETTES** : Veillez à confier une copie de l'ordonnance à l'enseignant (en cas de bris).

**ARGENT DE POCHE** : Voir avec l'enseignant de votre enfant.

# TROUSSEAU

Pour vous aider à préparer la valise ou le sac de votre enfant, vous trouverez ci-dessous, à titre indicatif, les pièces pouvant constituer le trousseau qui vous seront confirmées par les enseignants avant le départ.

Pensez à marquer toutes les pièces du trousseau, y compris le linge porté le jour du départ avec des « noms tissés » cousus solidement ou au feutre indélébile. Marquez également au feutre indélébile toutes les autres affaires (chaussures, chaussons, etc).

| DÉSIGNATION DES VÊTEMENTS | | Quantité conseillée |
|---|---|---|
| Sous-vêtements | Slips / caleçons ou culottes | 8 |
| | Chaussettes chaudes | 8 |
| | Collants chauds | 2 |
| | Soutien-gorge ou brassière | 4 |
| Pour la nuit | Pyjamas | 2 |
| Vêtements de jour | Pantalons, jeans | 3 |
| | Survêtements | 2 |
| | Sous-pulls | 3 |
| | Pulls, polaires | 3 |
| | T-shirts, chemisettes | 8 |
| | Blouson de ski | 1 |
| | Pantalon ou combinaison de ski | 1 |
| | Bonnet, écharpe / tour de cou | 1 |
| | Paires de gants imperméables | 2 |
| Chaussures | Chaussures de marche (confortables) | 1 |
| | Après-ski | 1 |
| | Chaussons | 1 |
| Pour la toilette | Serviette de toilette | 1 |
| | Gants de toilette | 1 |
| | Trousse de toilette complète | 1 |
| | Paquets de mouchoirs | 8 |
| Protection | Lunettes de soleil ou masque de ski | 1 |
| | Crème solaire (écran total) | 1 |
| | Stick à lèvres | 1 |
| Divers | Doudou ou objet fétiche | 1 |
| | Serviette de table | 1 |
| | Sac à linge sale | 1 |
| | Petit sac à dos | 1 |
| | Gourde | 1 |
| | Enveloppes timbrées | 2 |

# QUESTIONS PRATIQUES

Si vous avez une question, n'hésitez pas à prendre contact avec l'enseignant de votre enfant, avec le service des Affaires Scolaires et Périscolaires à l'Hôtel de Ville au : 03.83.51.80.46 ou par mail : van-enseignement@vandoeuvre.fr

Vous pourrez prendre des nouvelles de vos enfants lors du séjour grâce au serveur Audiotel spécialement mis en place. Ce service vous permet de consulter 24h/24 et 7j/7 les dernières informations enregistrées par l'enseignant(e).
N° PARENTS 08 92 68 18 01, l'enseignant(e) vous transmettra un « code séjour » avant le départ.

Vous pourrez aussi vous connecter sur le site de Cap Monde pour accéder au blog http://www.capmonde.fr/blogs
L'enseignant(e) vous transmettra un « code parents » avant le départ pour visualiser toutes les informations et photos enregistrées par l'enseignant(e) pendant le séjour.

Ces informations spécifiques à chaque classe seront données lors des réunions à l'école, avant le départ, par les enseignants.

# NUMÉROS UTILES

**Mairie de Vandœuvre (standard)**
**03 83 51 80 00**

**Service des Affaires Scolaires**
**et Périscolaires (accueil)**
**03 83 51 80 22**
**van-enseignement@vandoeuvre.fr**

**HÔTEL DE VILLE**
**7 rue de Parme**
**54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY**

**www.vandoeuvre.fr**

Vandœuvre
LÈS-NANCY